

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un septembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

**PRESENTS** : D. BONZY, J. BRAISAZ, V. CAZAUX, C. CURTET, E. CONDAMINE, E. DAVID-CAVAZ, D. FLEURY, M. FOUILLÉ, L. GAUDE, G. LAYDEVANT, J. SICARD, R. TARTREAU, J. THORAX, S. VALLON, G-C. VISCI,

**EXCUSES** : H. GRINDLER (Pouvoir à D. BONZY), M. SIBILLE (Pouvoir à E. DAVID-CAVAZ), A. TOSTI (Pouvoir à R. TARTREAU), V. UVIETTA (Pouvoir à D. FLEURY)

**ABSENTS** :

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19**

**Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Joël BRAISAZ**

**Convocation du 10 septembre 2026**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE**  
**MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR**  
**DES LOCATIONS DE SALLES DU RUBAN**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Madame Marianne Fouillé expose :

La commune de Saint-Paul de Varcès propose régulièrement les salles du Ruban à la location des particuliers pour leurs fêtes familiales.

En raison des investissements réalisés pour améliorer le confort de la salle de réception, une mise à jour des tarifs de location est proposée au vote des conseillers municipaux.

Sur le rapport de Mme Marianne FOUILLÉ, adjointe à la vie associative et à l'animation,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le règlement intérieur des locations de salles du Ruban.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,**  
**Cécile CURTET**



**Le Secrétaire**  
**Joël BRAISAZ**



Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 038-213804362-20260921-2026\_56-DE

➤ Vote

- Pour : 19 : D. BONZY, J. BRAISAZ, V. CAZAUX, E. CONDAMINE, C. CURTET, E. DAVID-CAVAZ, D. FLEURY, M. FOUILLÉ, L. GAUDE, H. GRINDLER, G. LAYDEVANT, M. SIBILLE, J. SICARD, R. TARTREAU, J. THORAX, A. TOSTI, V. UVIETTA, S. VALLON, G-C. VISCI
- Contre:
- Abstention: